



HAL
open science

Adaptation du modèle de Rooth pour le calcul de la restriction en français

Céline Raynal

► **To cite this version:**

Céline Raynal. Adaptation du modèle de Rooth pour le calcul de la restriction en français. Proceedings of the student session of the LACL conference 2005, Rapport LaBRI n°1356-05, 2005, Bordeaux, France. pp.35-38. halshs-00081528

HAL Id: halshs-00081528

<https://shs.hal.science/halshs-00081528>

Submitted on 23 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Adaptation du modèle de Rooth pour le calcul de la restriction en français

Céline Raynal

Université Paris 7 – LaTTICe

Introduction

Cet article se situe dans une perspective plus large d’un travail sur le calcul de la restriction en français. L’expression de la restriction, qui se fait notamment, mais pas exclusivement, par *seul*, *seulement* et *ne que*, a la particularité de véhiculer le sens de deux façons distinctes. Dans une phrase, l’item restrictif déclenche une présupposition qui correspond à la dénotation de la phrase sans cet item, tandis que l’information assertée porte la restriction en tant que telle. Ainsi, (1a) présuppose (1b) et asserte (1c) :

- (1) a. Seule Lili a eu un poste.
b. Lili a eu un poste.
c. Si quelqu’un a eu un poste, c’est Lili et personne d’autre.

Nous nous intéressons ici au modèle de Mats Rooth ([Rooth, 1985], [Rooth, 1992]), qui propose un principe d’interprétation du focus, en se penchant notamment sur *only* (item de restriction en anglais, considéré dans la littérature comme sensible au focus). Après avoir présenté le modèle général (section 1), nous verrons comment s’en servir dans notre calcul de la restriction et les modifications à y apporter (section 2). Nous évoquerons enfin notre point de vue concernant le focus, qui se distingue de celui de Rooth, et quelques distinctions entre anglais et français qui vont devoir être traitées (section 3).

1 Modèle

Notons tout d’abord que Mats Rooth postule deux dimensions de sens : une “ordinaire” (*ordinary semantic value*, notée $\| \cdot \|^\circ$), et une “ focale ” (*focus semantic value*, notée $\| \cdot \|^\text{f}$). Pour une phrase avec un élément focalisé particulier, la valeur focale correspond à l’ensemble des propositions obtenues à partir de la valeur ordinaire, dans laquelle l’élément focalisé est remplacé par une variable. Ainsi, pour la phrase (2a), la valeur ordinaire correspond à (2b), tandis que la valeur focale est l’ensemble des alternatives (2c).

- (2) a. [_S Ben_F est venu]
b. $\|S\|^\circ = \text{venir}(b)$
c. $\|S\|^\text{f} = \{\text{venir}(\text{lili}), \text{venir}(\text{jo}), \text{venir}(\text{zoe}), \dots\}$

La représentation de *only* combiné avec un VP (3) est la suivante :

- (3) a. [_S Mary only VP]
b. $\forall P[[P \in C \wedge P(m) \rightarrow P = \|VP\|^\circ]]$

Pour toute propriété P faisant partie de l’ensemble C , et s’appliquant à m (Mary), P est égale à la valeur ordinaire du VP. L’ensemble C est l’ensemble qui sert de domaine de quantification à l’opérateur ; il est identifié en partie par le focus et en partie par

la pragmatique¹. C'est pourquoi, Rooth insiste sur le fait que cet ensemble est un sous-ensemble de la valeur focale du VP, est *inclus* dans l'ensemble des alternatives, et non parfaitement identique à lui : $C \subseteq ||VP||^f$.

La partie du sens (3b) donnée par Rooth correspond à l'assertion de la phrase (3a) ; la formulation de la partie présupposée n'est pas mentionnée explicitement mais correspond à la valeur ordinaire du prédicat associée à celle de l'argument : $||VP||^o(m)$. Dans son résumé de la théorie des alternatives, [von Heusinger, 1998] fait quant à lui mention de la présupposition qui apparaît aux côtés de l'assertion (en **gras** ici) :

$$(4) ||onlyVP||^o = \lambda x[||\mathbf{VP}||^o(\mathbf{x}) \ \& \ \forall P \in ||VP||^f [P(x) \rightarrow P = ||VP||^o]]^2$$

2 Application

Afin de voir le résultat du traitement, et dans la mesure où ce dernier fonctionne quasiment de la même manière pour le français et l'anglais, nous proposons un exemple sur des données du français (5), équivalentes à celles proposées par Rooth en anglais :

- (5) a. Zoé [VP a seulement [VP présenté Ben_F à Lili]].
 b. $\forall P[[P \in \{\lambda x[pres(x, y, l)] \mid y \in E\} \wedge P(z) \rightarrow P = \lambda x[pres(x, b, l)]]]$
 (à la Rooth)
 c. $pres(z, b, l) \ \& \ \forall P \in \{\lambda x [pres(x, y, l)] \mid y \in E\}[P(z) \rightarrow P = \lambda x[pres(x, b, l)]]$
 (repris par von Heusinger : ajout de la présupposition)

Notons la présence de l'ensemble E auquel appartient la variable y . Il regroupe les alternatives de l'élément focalisé ($\{Jo, Paul, \dots\}$), et est caractérisé par le type de ces alternatives, identique au type de l'élément focalisé, (ici, E regroupe ainsi des éléments de type $\langle e \rangle$).

A partir d'une phrase où le focus est repéré, Rooth propose donc une représentation de la restriction (5b) sans faire mention de la présupposition, contrairement à von Heusinger qui l'ajoute au modèle de son prédécesseur (5c), en l'introduisant sur le même plan que l'assertion, les deux informations seulement liées par $\&$. Cette différence entre Rooth et von Heusinger concernant la présupposition n'apparaît toutefois pas comme fondamentale dans la mesure où von Heusinger ne l'exploite pas.

Or, nous nous inscrivons dans la tradition selon laquelle il est préférable de séparer le présupposé du posé afin de mieux rendre compte des problèmes liés à la projection des présuppositions ([Karttunen and Peters, 1979], [van der Sandt, 1992], [Kamp, 2001]). Traditionnellement, si une phrase P , qui présuppose S , est enchâssée dans une phrase Q , alors Q présupposera S . Or ce n'est pas toujours le cas, certains contextes bloquent la présupposition qui, bien que véhiculée par la phrase enchâssée, ne l'est pas par la phrase enchâssante ([Karttunen, 1973]). Le traitement de l'information présupposée d'une phrase est donc soumis à des contraintes qui lui sont propres et se fait en lien avec le contexte avant, au moins autant qu'avec l'assertion qui l'accompagne. C'est en cela que les structures bipartites répondent mieux que les autres à ce que demande ce traitement : avoir un accès direct à la présupposition.

Selon la théorie de Rooth, tout élément a un sens ordinaire et un sens focal. Nous proposons d'ajouter une troisième partie de sens afin de mettre en évidence l'apport présuppositionnel. Dans de nombreux cas, cette dimension sera vide ; elle permettra en revanche

¹ Cela permet de régler les problèmes d'intersection de sens : *Paul a seulement ronflé cette nuit. Il n'a rien fait d'autre... or il a dormi.* La pragmatique intervient à ce niveau pour contraindre l'ensemble C .

² La relation d'inclusion (et donc la distinction) entre C et $||VP||^f$ n'est pas mentionnée.

de mettre en évidence la double contribution d'un item déclencheur de présupposition. Pour [*only VP*] nous avons :

$$(6) \begin{aligned} \|\text{only VP}\|^o &= \forall P \in \|\text{VP}\|^f [P(x) \rightarrow P = \|\text{VP}\|^o] \\ \|\text{only VP}\|^f &= -^3 \\ \|\text{only VP}\|^{\text{psp}} &= \|\text{VP}\|^o \end{aligned}$$

Tandis que pour le VP seul [*présenté Ben_F à Lili*], nous avons :

$$(7) \begin{aligned} \|\text{VP}\|^o &= \lambda x[\text{pres}(x, b, l)] \\ \|\text{VP}\|^f &= \{\lambda x[\text{pres}(x, y, l)]|y \in E\} \\ \|\text{VP}\|^{\text{psp}} &= - \end{aligned}$$

Au fur et à mesure des combinaisons, la valeur ordinaire va être incrémentée systématiquement, tandis que les valeurs focale et présuppositionnelle pourront rester les mêmes d'une étape à une autre si le nouvel élément combiné n'est pas focalisé ou n'est pas présuppositionnel. A la fin du traitement, une phrase *S* aura donc ses trois valeurs instanciées : $\|S\|^o$ (la valeur ordinaire, l'assertion), $\|S\|^f$ (la valeur focale) et $\|S\|^{\text{psp}}$ (la présupposition). La présupposition est ainsi accessible, caractère primordial lors de la projection ou même plus simplement lors de la justification⁴. L'intérêt de cette extension du modèle de Rooth avec une dimension présuppositionnelle est qu'elle s'appuie sur les deux dimensions déjà proposées, les laissant toutefois accessibles elles aussi, disponibles lorsque les traitements le nécessitent.

3 Commentaires

Si cette extension de Rooth ne paraît pas poser de problèmes majeurs, il faut impérativement noter que toute cette analyse repose sur le fait que *only* est envisagé comme un item sensible au focus, principe largement admis dans la littérature, bien qu'il ait été remis en question par ([Vallduvi and Zacharski, 1994]). A leur suite, et en ce qui concerne le français, nous avons montré ([Gendrot and Raynal, 2004]) que cette théorie de la sensibilité au focus ne fonctionne pas. En effet, si la sémantique de l'adverbe nécessite un ensemble d'alternatives, cet ensemble n'est pas automatiquement celui donné par le focus (en tant qu'information nouvelle dans la phrase), même si cela peut être le cas comme en (8) où l'adverbe porte sur le constituant focalisé qui répond à une question :

- (8) – Où Anouck a-t-elle rencontré des argentins ?
 – Elle a seulement rencontré des argentins [en cours de math].

Ce cas de figure n'est cependant pas le seul, les alternatives peuvent très bien apparaître dans le contexte, la situation d'énonciation, etc. L'argument de *seulement* n'est alors pas un élément nouveau (focus) et appartient à l'ensemble d'alternatives donné précédemment :

- (9) – Cette année, Anouck avait un cours de statistiques, un cours de math et un de philo.
 Il paraît qu'il y avait beaucoup d'étudiants d'Amérique du Sud. Je crois qu'elle a rencontré des argentins dans ces cours...

³ Ni Rooth, ni von Stechow ne précise l'identité de cette valeur à ce niveau d'analyse. On peut supposer qu'elle reste la même que pour le VP puisque *only* n'est pas focalisé, et ainsi de suite au fil des combinaisons.

⁴ On entend par justification, la vérification de la présupposition en contexte (pour un récapitulatif : [Beaver, 1996]).

- Elle a seulement rencontré des argentins [en cours de math].

A la différence de Rooth, nous ne basons donc pas l'analyse et le traitement sur le constituant de la phrase qui porte le focus, mais sur celui qui joue le rôle d'argument de l'item restrictif.

Nous pouvons noter par ailleurs que la place de l'adverbe est différente entre l'anglais et le français. En effet, si *only* peut être antéposé au VP tout en portant sur lui, *seulement* se place majoritairement entre l'auxiliaire et le verbe au participe passé lorsque le temps est composé, ou après le verbe à la forme simple : ce qui le place à *l'intérieur* du VP. Ce problème de surface semble pouvoir être résolu en conservant le principe de Rooth selon lequel le nœud de l'adverbe est le frère de celui du VP dans l'arbre syntaxique. Il mérite toutefois que l'on s'y penche plus précisément, notamment lorsque la lexicalisation de la restriction passe par *ne que* en français.

Bibliographie

- [Beaver, 1996] Beaver, D. (1996). Presupposition. In van Benthem, J. and ter Meulen, A., editors, *Handbook of Logic and Language*, pages 939–1008. Elsevier, Amsterdam.
- [Gazdar, 1979] Gazdar, G. (1979). *Pragmatics: Implicature, Presupposition, and Logical Form*. Academic Press, New York.
- [Gendrot and Raynal, 2004] Gendrot, C. and Raynal, C. (2004). Seulement, la portée de l'adverbe et la sensibilité au focus : réalisation prosodique et statut sémantique. Manuscrit.
- [Jackendoff, 1972] Jackendoff, R. (1972). *Semantic interpretation in generative grammar*. The MIT Press, Cambridge.
- [Kamp, 2001] Kamp, H. (2001). Presupposition computation and presupposition justification: one aspect of the interpretation of multi-sentence discourse. In Bras, M. and Vieu, L., editors, *Semantic and Pragmatic Issues in Discourse and Dialogue. Experimenting with Current Dynamic Theories*, Current Research in the Semantics/Pragmatics Interface, pages 57–84, Oxford. Elsevier.
- [Karttunen, 1973] Karttunen, L. (1973). Remarks on presuppositions. Unpublished manuscript, University of Texas at Austin.
- [Karttunen and Peters, 1979] Karttunen, L. and Peters, S. (1979). Conventional implicature. In Oh, C. and Dineen, D. A., editors, *Syntax and Semantics II: Presupposition*, pages 1–56. Academic Press, New York.
- [Rooth, 1985] Rooth, M. (1985). *Association with focus*. PhD thesis, University of Massachusetts, Amherst.
- [Rooth, 1992] Rooth, M. (1992). A theory of focus interpretation. *Natural Language Semantics*, 1(1):75–116.
- [Vallduvi and Zacharski, 1994] Vallduvi, E. and Zacharski, R. (1994). Accenting phenomena, association with focus, and the recursiveness of focus-ground. In Dekker, P. and Stokhof, M., editors, *Proceedings of the Ninth Amsterdam Colloquium*, pages 683–702, Amsterdam. ILLC.
- [van der Sandt, 1992] van der Sandt, R. A. (1992). Presupposition projection as anaphora resolution. *Journal of Semantics*, 9:333–377.
- [von Heusinger, 1998] von Heusinger, K. (1998). *Association with Focus in Definite NPs*. University of California, Santa Cruz.